

Assemblée Générale AHS-FC – 18 juin 2026

Rapport Moral 2025

Madame MAILLARD, Conseillère départementale du Doubs représentant Madame BOUQUIN, Présidente du département

Madame DUSSAUCY, Directrice de la Solidarité et de la Santé Publique de Haute-Saône représentant Monsieur SEGUIN, Président du département

Madame MONIN, Maire de Villeneuve d'Amont

Monsieur BRESILLON, représentant M. le Maire de Besançon

Mesdames et Messieurs les membres de l'Association,

Mesdames et Messieurs les directeurs et directrices,

Mesdames et Messieurs les représentants du CSE,

Chères familles,

Chers amis,

Je déclare la 99ème assemblée générale de l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté ouverte.

27 membres à voix délibératives sur 34 étant présent ou ayant donné pouvoir, notre Assemblée peut régulièrement se tenir.

J'ai l'honneur d'en présenter pour la première fois le rapport moral.

L'année 2025 a été une année d'engagement, de transformation et de confiance.

À travers ses établissements et services, l'AHS-FC a poursuivi sa mission fondamentale : accompagner des personnes vulnérables dans leur parcours de vie, en proposant des réponses adaptées, respectueuses de leurs droits et de leurs aspirations.

Derrière les chiffres, il y a des visages, des histoires et des réussites. Je pense à ces enfants qui ont franchi une nouvelle étape vers l'autonomie, à ces adultes qui ont trouvé leur place dans la cité, à ces familles qui ont retrouvé un peu de sérénité grâce à l'accompagnement des équipes.

L'année 2025 a également confirmé la capacité de notre association à évoluer pour répondre à des besoins nouveaux. Les attentes des personnes accompagnées changent. Les politiques publiques aussi. Les ressources se raréfient.

Pourtant, notre ambition reste intacte : construire des parcours sans rupture et promouvoir une société plus inclusive.

L'offre d'accueil que nous portons se transforme :

- Une nouvelle unité maternelle autisme a ouvert à Valdoie pour 7 enfants, le CMPP porte une plateforme de coordination et d'orientation pour les enfants de 7 à 12 ans avec trouble du neuro développement. Côté protection de l'enfance, la MECS André Marguet propose désormais aux parents des visites en présence d'un tiers et des accompagnements éducatifs en milieu ouvert renforcé avec possibilité d'hébergement. Enfin au DAHIS, nous avons dû fermer des places en Haute-Saône mais ce fut aussi l'ouverture d'une nouvelle offre d'hébergement d'urgence à Besançon.
- Les contrats pluriannuels d'objectifs et moyens qui sécurisent nos financements et ces offres ont été en partie renouvelés. C'est le cas pour le CPOM ARS/CD25/PJJ et le CPOM Asile ;

L'exemple de l'Eveil illustre cette transformation. En 1987, considérant le nombre de jeunes adultes accueillis à l'IME, nous décidons avec les autorités de transformer une partie des places pour créer en face de l'Eveil un nouvel établissement adulte : le Foyer/MAS le Château. 35 ans plus tard, les chambres à 5 lits qui étaient initialement un progrès ne sont plus possibles ; nous transformons et déplaçons cet établissement à Pontarlier. Aujourd'hui, 4 ans plus tard, en lien avec les élus, le château est une école où 10 enfants de l'Eveil sont scolarisés. L'école pour tous, celle de la République. Je pourrais multiplier les exemples comme celui-ci qui témoignent de notre adaptation permanente dans tous nos champs d'action.

Soyons ambitieux dans nos projets et humble dans nos réalisations.

Cette année a également été marquée par la volonté de renforcer la participation des personnes accueillies et de leurs proches. Nous ne voulons pas décider à la place des personnes mais construire avec elles. Cette conviction est au cœur de nos projets et de notre Assemblée aujourd'hui : nous entendrons en effet plusieurs témoignages sur le sujet de la « parentalité ».

Je souhaite saluer et remercier ici le professionnalisme remarquable de nos salariés. Dans un contexte où les difficultés de recrutement demeurent parfois fortes, et les situations d'usagers complexes, ils font vivre nos valeurs avec énergie et créativité.

Depuis de nombreuses années, il existe un enjeu de rémunération dans notre secteur. Il y a 25 ans, venir travailler à l'association, c'était avoir un statut social et un salaire 35 % au-dessus du SMIC pour un AMP débutant.

Aujourd'hui, un éducateur qualifié ou une infirmière qui sortent de l'école sont rémunérés 2 105 € brut, 13 % au-dessus du SMIC. Malgré une utilité sociale reconnue par tous, le positionnement par rapport au SMIC recule et l'écart avec les rémunérations du secteur public se creuse.

Dans la limite de nos moyens, des ajustements sont mis en place au sein de l'Association. Mais le combat pour ce sujet est national, il relève de la convention collective de 1966 applicable à toutes les Associations et des dotations qui sont décidées et versées.

Sur le plan financier, notre association conserve une situation solide bien qu'inégale selon les secteurs. Cette stabilité est indispensable pour investir et préparer l'avenir dans un contexte d'incertitudes des financements du fait des contraintes nationales et locales et des enjeux encore inconnus de la réforme SERAFIN pour nos trois dispositifs handicap enfant.

Je voudrais aussi avoir un mot pour remercier les bénévoles investis dans la gouvernance de l'Association. Les membres du Conseil sont importants par leur implication, leur analyse, leurs suggestions, leur réseau. C'est un engagement totalement bénévole qui représente plus de 1 100 heures chaque année. Merci pour votre soutien dans ce nouveau rôle pour moi.

La proximité de la gouvernance et de la direction générale avec les usagers et les professionnels est réelle : présence des administrateurs et directeurs généraux dans les CVS, appui de M. Becquemie et de Mme Comtet à la continuité et la gestion des situations complexes, échanges avec les familles...

Cette proximité, cette connaissance du terrain, ce goût d'être avec vous fondent le dialogue de l'AHS-FC avec nos tutelles et permet de faire remonter les réalités de terrain.

Je souhaite dire aux professionnels et aux familles, que dans chaque espace d'échange investi avec les pouvoirs publics, nous faisons valoir cette réalité pour chercher à défendre ou améliorer les accompagnements et le travail mené.

Du fait de notre solidité, de la qualité du travail des professionnels, nous avons été sollicités pour étudier l'appui que l'Association pourrait apporter à d'autres acteurs aujourd'hui en difficulté. C'est le cas à Besançon des Invités au Festin et du FJT la Cassotte.

Avec prudence, l'Association consulte, analyse, rencontre pour étudier une éventuelle contribution à ses situations.

Quels que soient nos choix, il s'agit de veiller à conserver cette solidité aujourd'hui reconnue. Cette stabilité doit être préservée et soutenue par la qualité du travail auprès des usagers, par la rigueur de notre gestion, par l'engagement des professionnels, par la confiance des pouvoirs publics, par un dialogue social constructif et apaisé.

Je veux également remercier nos partenaires institutionnels, l'Agence Régionale de Santé et l'Etat, les Départements, l'Éducation nationale, les collectivités, les associations amies et l'ensemble des acteurs du territoire. Aucun défi ne peut être relevé seul. La coopération est une condition de la réussite.

Nous savons que les années à venir seront exigeantes. Les besoins augmentent mais les contraintes budgétaires aussi. Les parcours sont plus complexes. Nous devons continuer à innover, à adapter nos organisations.

Les investissements y contribuent : dans le système d'information, dans la rénovation de nos établissements.

Le fil d'Ariane à Montbéliard, et bientôt l'Envol à Rougemont sont une avancée indispensable pour mieux accueillir les usagers et offrir un cadre de travail adapté aux professionnels. D'autres grands travaux nous attendent même s'il faudra en trouver le financement.

Mais je suis confiant.

Confiant parce que je vois l'engagement des professionnels.

Confiant parce que je constate la confiance que nous accordent les personnes accueillies, leurs familles et nos tutelles.

Confiant parce que notre association montre sa capacité à se transformer sans renoncer à ses valeurs.

En 2025, nous avons avancé. Parfois modestement. Toujours avec détermination.

En 2026, nous poursuivrons ce chemin avec le même objectif : permettre aux 20 000 personnes accueillies de construire leur projet de vie, exercer leurs droits ou prendre leur place dans la société.

Je vous remercie pour votre confiance et pour votre engagement aux côtés de l'AHS-FC et vous souhaite un très bel été à tous.

*Théodore de Moustier – Président de l'AHS-FC
Assemblée Générale du 18 juin 2026 – Villeneuve d'Amont*